



LA SEINE-SAINT-DENIS : UNE FONCTION RESIDENTIELLE SPECIFIQUE POUR LA METROPOLE PARISIENNE

Les métropoles et leurs aires d'influence se caractérisent par de fortes dynamiques liées à des concentrations d'emplois, de services (dont les transports), de logements et de population¹. Leur poids démographique est très important avec 39 % de personnes qui vivent aujourd'hui dans les 22 métropoles françaises. La métropole parisienne compte 7 millions d'habitants (10 % de la population nationale) et son dynamisme démographique repose sur trois facteurs : sa jeunesse, son attractivité internationale et des mouvements résidentiels permanents avec les autres régions de la France métropolitaine.²

Ce numéro de Décryptage(s) produit par le service de l'Observatoire départemental (Direction de la stratégie, l'organisation, et de l'évaluation – DSOE) vise à rendre compte de l'intensité des mobilités et à identifier les profils socio-économiques des personnes qui emménagent et déménagent. L'analyse descriptive de ces mouvements permettra de mettre en avant les spécificités des mobilités résidentielles en Seine-Saint-Denis et nous éclairera sur l'attractivité résidentielle de la Seine-Saint-Denis.

Selon certaines idées reçues, le département accueillerait principalement des populations fragiles d'un point de vue social et économique, qui entretiendraient le niveau de précarité existant.³ Cet environnement résidentiel inciterait les populations aux revenus plus élevés à ne pas venir s'installer dans le département ou à le quitter plus rapidement. Enfin, il semble admis que les Séquano-dionysiens déménageraient moins que les autres franciliens, que ce soit à l'intérieur du département ou à l'extérieur. Le département serait alors une « nasse », dont il serait difficile d'en sortir pour une grande partie de la population, et/ou un département « sas », qui verrait les individus le quitter dès que leurs situations s'améliorent.⁴ Ces idées reçues nécessitent d'être confrontées à une connaissance objective des migrations résidentielles pour pouvoir les confirmer, les infirmer ou les discuter

¹ Voir la note « Le processus de métropolisation à l'œuvre en Seine-Saint-Denis » publiée par l'Observatoire départemental de Seine-Saint-Denis

² Source: CGET, INSEE

³ Les indicateurs proposés par l'Observatoire départemental des données sociales de la Seine-Saint-Denis permettent de décrire ces caractéristiques sociodémographiques du territoire

⁴ Des articles plus ou moins récents développent ces idées reçues. Quelques exemples :

<http://www.nouvelobs.com/en-direct/a-chaud/29067-seine-saint-denis-seine-saint-denis-lance-marque.html>

https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/08/03/les-banlieues-nasses-ou-sas_5338840_3224.html

http://tousurbains.fr/seine-saint-denis-le-sas-et-la-nasse/#_ftnref3

Méthodologie

Sources de données

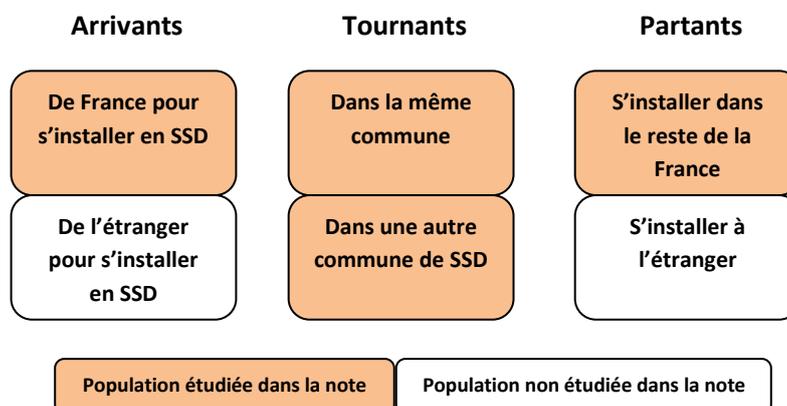


La note s'appuie sur les données INSEE du fichier « Logements, individus, activité, mobilités scolaires et professionnelles, migrations résidentielles en 2015 »⁵. Il s'agit de l'unique source de données permettant de mesurer les mouvements résidentiels à l'échelle communale, de tous les individus (âgés de 1 an ou plus) sur l'ensemble de la France sur une année (2014-2015). La période d'un an limite l'analyse de l'impact des migrations résidentielles sur la composition sociale des territoires mais offre cependant des indications objectives sur les profils des populations les plus mobiles. Nous avons utilisé pour ce travail le dernier jeu de données actuellement disponible.

Ce nouveau Décryptage(s) propose un regard des mouvements résidentiels selon trois situations :

- Les « **arrivants** », soit la population qui a quitté son ancien territoire de résidence un an auparavant pour venir habiter en Seine-Saint-Denis. Nous étudierons spécifiquement ceux qui résidaient en France (hors Seine-Saint-Denis) un an auparavant.
- Les « **partants** », soit la population qui habitait la Seine-Saint-Denis un an auparavant et qui l'a quitté pour aller s'installer ailleurs. Nous étudierons spécifiquement ceux qui sont allés s'installer ailleurs en France car les données sur les personnes qui sont allés s'installer à l'étranger ne sont pas disponibles.
- Les « **tournants** », soit la population qui habitait dans une commune de la Seine-Saint-Denis un an auparavant et qui a déménagé dans une autre commune de Seine-Saint-Denis ou dans la même commune.

Publics étudiés



Si notre étude ne prend en compte que les personnes qui s'installent en Seine-Saint-Denis en provenance du reste de la France, c'est pour garantir une cohérence de l'analyse du solde migratoire. Ainsi, nous n'analyserons pas les arrivants en provenance de l'étranger bien que nous disposons des données concernant cette population.⁶

Sommaire

- I. **L'intensité des migrations résidentielles en Seine-Saint-Denis (page 3)**
- II. **Le profil des arrivants, tournants et partants (pages 5-13)**
- III. **Le département a une fonction résidentielle essentielle pour la métropole parisienne (page 14)**

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3558417>

⁶ Voir décryptage n°2 : « la population étrangère par nationalité en Seine-Saint-Denis ». Son actualisation est en cours

I. L'INTENSITE DES MIGRATIONS RESIDENTIELLES : moins d'arrivées, de départs et de déménagements internes en Seine-Saint-Denis que dans les autres départements de la petite couronne.

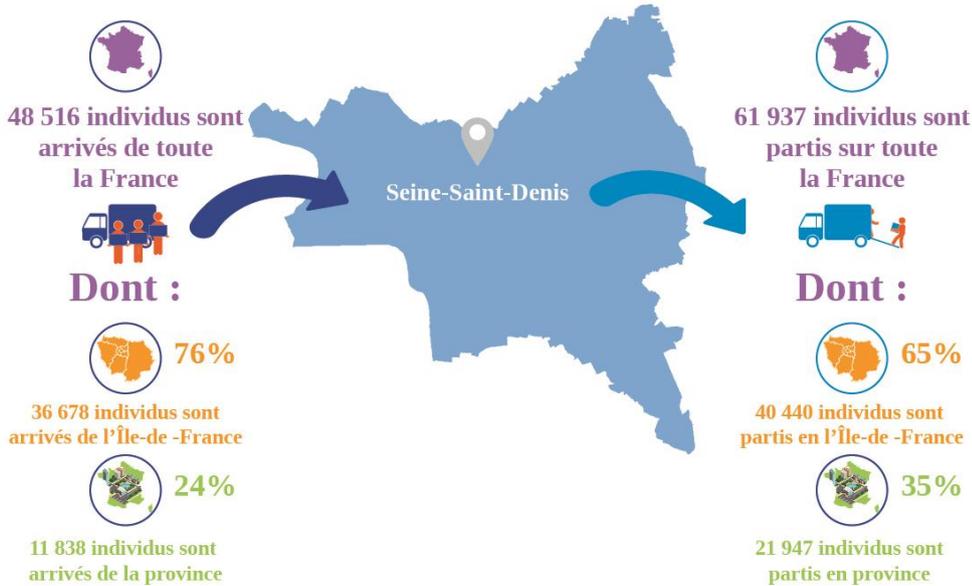
1. Environ 190 000 mouvements résidentiels dans un département qui compte près de 1,6 million d'habitants

Individus = Individus de 1 an et plus

Source : chiffres issus du recensement de la population (RP) 2015

 **31 arrivées pour 1 000 habitants**

 **40 départs pour 1 000 habitants**



 **50 déménagements internes au département pour 1 000 habitants**

 **78 894 individus ont déménagé au sein de la Seine-Saint-Denis**

Dont :

55% 43 075 individus ont déménagé au sein de la même commune

45% 35 819 individus sont partis dans une autre commune de la Seine-Saint-Denis

Comparaisons départementales

 **45 arrivées % à Paris**

44 arrivées % dans les Hauts-de-Seine

38 arrivées % dans le Val-de-Marne

 **59 départs % de Paris**

48 départs % des Hauts-de-Seine

44 départs % du Val-de-Marne

 **69 déménagements internes % dans Paris**

53 déménagements internes % dans les Hauts-de-Seine

53 déménagements internes % dans le Val-de-Marne

Entrées et sorties des franciliens

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val d'Oise
Parts d'arrivants d'Île-de-France	76%	50%	68%	61%	66%	68%	73%	69%
Nombre d'arrivants de toute la France	48 516	97 133	43 380	45 277	39 510	69 991	51 724	34 764
Parts de partants vers l'Île-de-France	65%	55%	42%	43%	49%	61%	64%	49%
Nombre de partants vers le reste de la France	61 937	128 369	44 357	52 780	43 048	75 274	58 967	41 811

¾ des nouveaux arrivants en Seine-Saint-Denis sont des individus qui viennent d'un autre département de l'Île-de-France. Cette part est plus importante que dans les autres départements franciliens.

De même, avec 65 % de départs de Séquanos-dionysiens vers le reste de l'Île-de-France, le département a la part la plus importante de tous les départements de la région.

2. En Seine-Saint-Denis, on s'installe et on déménage moins que dans le reste de la petite couronne

Indicateurs de l'intensité des migrations résidentielles dans les départements franciliens⁷

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val d'Oise
Taux d'arrivants (‰) ¹	30,99	44,51	31,65	32,16	31,38	44,35	38,25	29,03
Taux de partants (‰) ²	39,56	58,83	32,36	37,49	34,19	47,69	43,60	34,92
Taux de migration nette (‰) ³	-8,57	-14,32	-0,71	-5,33	-2,81	-3,35	-5,36	-5,88
Taux de tournants (‰) ⁴	50,40	68,87	62,09	61,36	61,89	53,28	53,25	53,84
Nombre d'arrivants de l'étranger (hors UE) ⁵	5 977	18 860	2 840	5 307	3 124	8 146	4 659	3 119
Part d'arrivants de l'étranger (hors UE) parmi l'ensemble des arrivants ⁶	10%	15%	6%	10%	7%	10%	8%	8%
Taux de stabilité résidentielle depuis un an ⁷	91%	87%	90%	90%	90%	89%	90%	91%
Coefficient de migration différentielle des cadres et chefs d'entreprises ⁸	1,07	1,07	0,91	1,06	0,96	1,10	1,05	1,03
Population résidentielle en 2015 (âgée 1 an ou plus) ⁹	1 565 494	2 182 060	1 370 826	1 407 981	1 259 116	1 578 244	1 352 322	1 197 395

La Seine-Saint-Denis a les taux d'arrivants et de partants les plus faibles de Paris et la petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne). On observe alors que dans la petite couronne, la population s'installe moins en Seine-Saint-Denis qu'ailleurs et les résidents vont habiter hors du département moins qu'ailleurs.

Tous les départements franciliens ont un taux de migration nette négatif, soit plus de sorties que d'entrées. Avec un taux de -8,57 ‰, la Seine-Saint-Denis est, après Paris (-14‰), le département qui a le taux le plus faible de la région. L'écart de taux est élevé avec les autres départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne).

Les mouvements résidentiels à l'intérieur du département (50,4 ‰) sont moins nombreux que ceux à l'intérieur des autres départements franciliens. Il y a moins de déménagements internes (en proportion) en Seine-Saint-Denis qu'ailleurs en Île-de-France.

10 % des personnes (âgées de 1 an ou plus) qui viennent d'emménager dans le département proviennent de l'étranger hors Union européenne (UE). Seul Paris a un taux plus élevé (15 %). Si les parts des arrivants étrangers hors UE sont les mêmes en Yvelines, Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis, les profils de ces arrivants ne seraient pas les mêmes.

La mobilité résidentielle dans le département concerne 1 personne sur 10 (niveau comparable aux autres départements franciliens) et celle-ci relève principalement de mouvements internes.

Avec un coefficient de migration différentielle des cadres et chefs d'entreprises de 1,07, le département est plus attractif pour les cadres et chefs d'entreprises qu'il ne l'est pour la population active globale. La Seine-Saint-Denis a le deuxième coefficient le plus élevé derrière les Hauts-de-Seine (1,1) et à égalité avec Paris (1,07).

Définitions du tableau:

1. arrivants de France * 1 000/ population résidentielle
2. partants de France * 1 000/ population résidentielle
3. (arrivants – partants) * 1 000 /population résidentielle
4. tournants de France * 1 000/ population résidentielle
5. total des arrivants - arrivants de France - arrivants de l'étranger (UE)
6. nombre d'arrivants de l'étranger (hors UE)/ nombre total d'arrivants
7. population qui n'a pas changé de logement/population résidentielle
8. (arrivants cadres et chefs d'entreprises/partants cadres et chefs d'entreprises) / (arrivants actifs/partants actifs). Il mesure la sélectivité d'une zone à l'égard d'une sous-population par rapport à la sélectivité de cette même zone à l'égard de l'ensemble de la population. Les valeurs supérieures à 1 montrent que la zone est attractive pour la sous-population.
9. population qui habite dans le territoire

⁷ Des indicateurs du tableau sont déclinés à l'échelle des établissements publics territoriaux de la Seine-Saint-Denis en annexe à la page 15

II. PROFIL DES ARRIVANTS, PARTANTS, TOURNANTS : La Seine-Saint-Denis se distingue par le profil ses mobiles

1. Les arrivants : un département qui accueille principalement les « 25-39 ans »

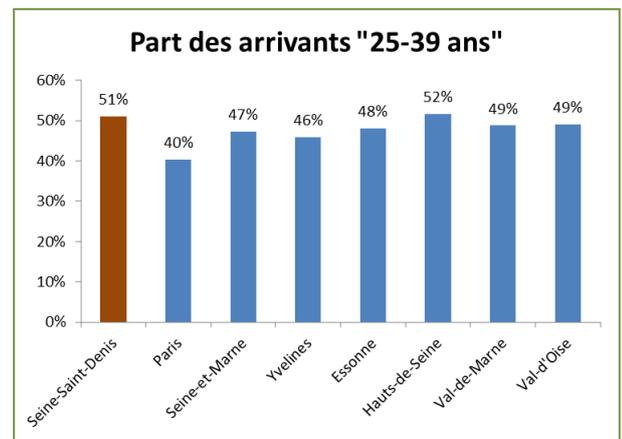
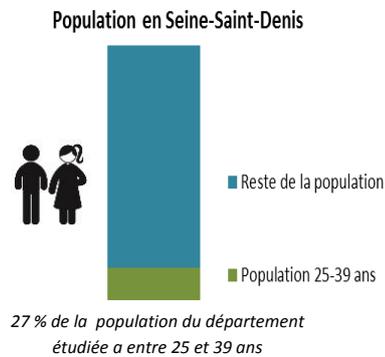


Répartition des arrivants par tranche d'âge

	Seine-Saint-Denis		Seine-et-			Hauts-de-	Val-de-	Val-d'Oise
	Denis	Paris	Marne	Yvelines	Essonne	Seine	Marne	Val-d'Oise
Moins de 15 ans	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
15-24 ans	11%	28%	10%	9%	10%	15%	13%	10%
25-39 ans	51%	40%	47%	46%	48%	52%	49%	49%
40-64 ans	31%	20%	35%	35%	31%	25%	29%	33%
65 ans et plus	3%	5%	5%	5%	4%	5%	4%	4%
Hors résidence principale/logement ordinaire	3%	7%	4%	4%	6%	3%	4%	4%
Arrivants entre 2014 et 2015	48 516	97 133	43 380	45 277	39 510	69 991	51 724	34 764

La moitié des arrivants en Seine-Saint-Denis ont entre 25 et 39 ans. C'est la population la plus représentée dans les arrivées (ainsi que dans les départs et les déménagements internes).

Cette part est la deuxième plus élevée de tous les départements franciliens et est nettement supérieure à la part des « 25-39 ans » dans la population séquano-dionysienne étudiée (27%). Cependant, le fait que cette tranche d'âge soit fortement représentée dans les arrivées comme dans les départs n'influe que marginalement sur sa représentation dans la population totale.

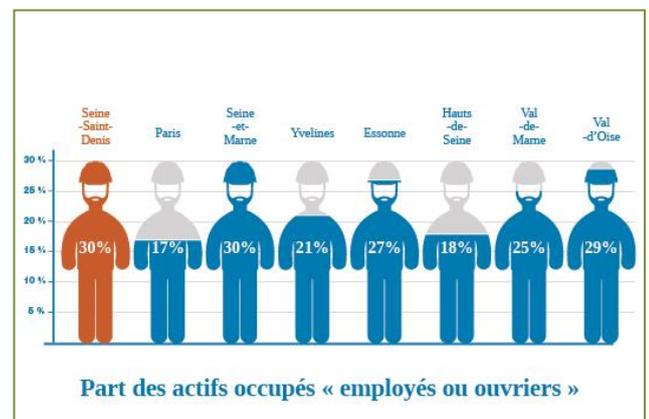
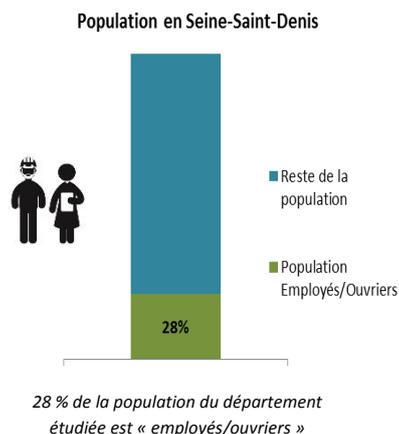


51% des arrivants en Seine-Saint-Denis sont des individus âgés de 25 à 39 ans

Répartition des arrivants par catégorie socio-professionnelle

	Seine-Saint-Denis		Seine-et-			Hauts-de-	Val-de-	Val-d'Oise
	Denis	Paris	Marne	Yvelines	Essonne	Seine	Marne	Val-d'Oise
Cadres et chefs d'entreprises	17%	31%	14%	24%	17%	33%	22%	15%
Professions intermédiaires	17%	18%	18%	18%	17%	19%	18%	17%
Employés et ouvriers	30%	17%	30%	21%	27%	18%	25%	29%
Retraités	4%	5%	7%	5%	6%	4%	6%	6%
Autres (agriculteurs et sans emploi)	31%	30%	32%	31%	33%	26%	29%	33%
Arrivants entre 2014 et 2015	48 516	97 133	43 380	45 277	39 510	69 991	51 724	34 764

30 % des arrivants sont des « employés/ouvriers », part légèrement supérieure à ce que représente cette catégorie dans la population totale étudiée (28%). Il s'agit des principaux actifs qui viennent s'installer dans le département.

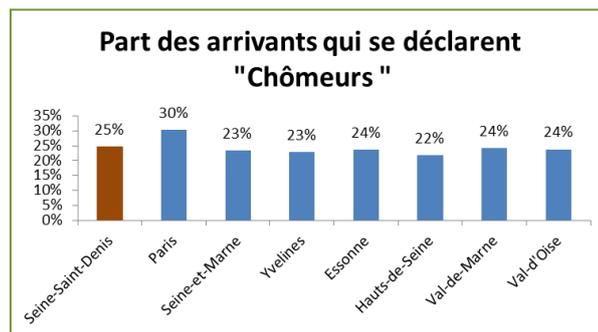
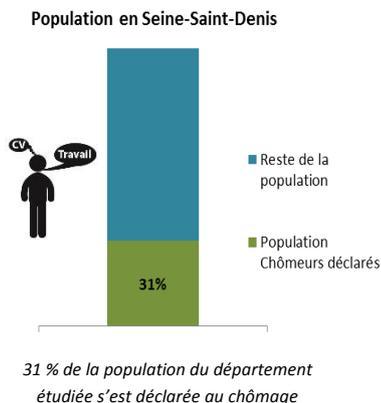


30% des arrivants en Seine-Saint-Denis sont des employés/ouvriers

Répartition des arrivants par situation d'emploi

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Chômeurs déclarés	25%	30%	23%	23%	24%	22%	24%	24%
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, hommes ou femme au foyer...)	6%	6%	5%	4%	6%	4%	6%	6%
Autres (personnes en emploi ou âgées de moins de 14 ans)	69%	64%	72%	73%	70%	74%	69%	70%
Arrivants entre 2014 et 2015	48 516	97 133	43 380	45 277	39 510	69 991	51 724	34 764

1/4 des personnes qui s'installent en Seine-Saint-Denis se déclarent au chômage⁸. C'est 6 points de moins que ce qu'ils représentent dans la population totale étudiée. Cette part est proche de celles des Hauts-de-Seine (22 %) et du Val-de-Marne (24 %) (Paris a une part plus élevée).



25% des arrivants en Seine-Saint-Denis sont des individus qui se sont déclarés au chômage

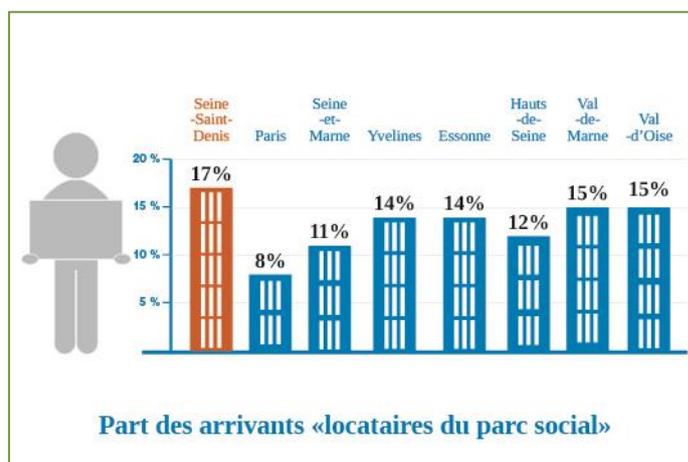
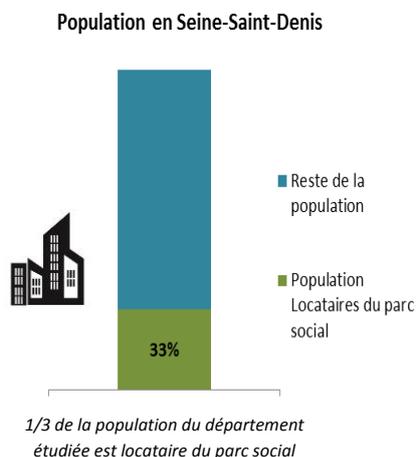
Répartition des arrivants par statut d'occupation

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Propriétaires	25%	14%	39%	33%	32%	24%	26%	35%
Locataires du parc social	17%	8%	11%	14%	14%	12%	15%	15%
Locataires du parc privé	52%	66%	43%	45%	46%	58%	51%	43%
Autres	7%	13%	7%	8%	9%	7%	7%	7%
Arrivants entre 2014 et 2015	48 516	97 133	43 380	45 277	39 510	69 991	51 724	34 764

Les nouveaux arrivants en Seine-Saint-Denis sont en majorité des locataires du parc privé (52 %) comme dans le reste de l'Île-de-France

La population arrivante locataire du parc social représente 17 % des arrivants, niveau le plus élevé de tous les départements franciliens.

Cette population est moins importante dans la population « arrivante » qu'elle ne l'est dans la population totale étudiée (33%).



17% des arrivants en Seine-Saint-Denis sont des individus locataires du parc social

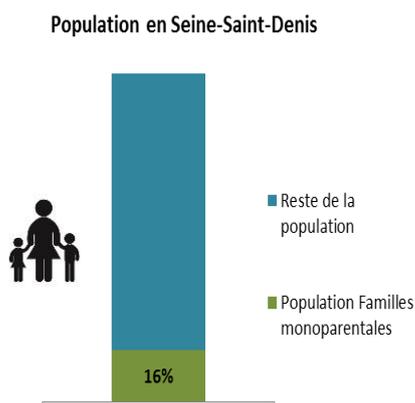
⁸ Les chômeurs déclarés comprennent les chômeurs en recherche d'emploi, les chômeurs s'étant déclarés élève, étudiant, homme ou femme au foyer, retraité ou préretraité, ou en autre situation

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Personnes seules	21%	38%	17%	16%	17%	26%	22%	17%
Familles monoparentales	11%	5%	11%	9%	11%	8%	10%	11%
Couples avec ou sans enfant(s)	53%	36%	64%	65%	59%	55%	54%	63%
Autres	14%	21%	8%	9%	12%	11%	15%	10%
Arrivants entre 2014 et 2015	48 516	97 133	43 380	45 277	39 510	69 991	51 724	34 764

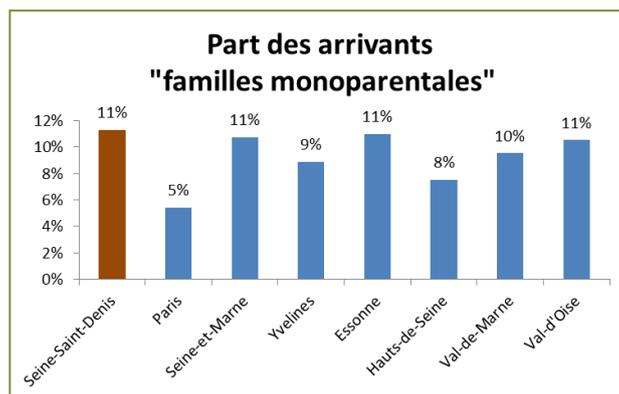
53 % des arrivants sont des couples avec ou sans enfant(s). Ce taux est le deuxième plus faible comparé à celui des autres départements d'Île-de-France. Paris se distingue avec une part bien plus faible (36%).

11 % des arrivants dans le département sont des familles monoparentales, proportion inférieure à celle dans la population totale étudiée (16%).

Cette part en Seine-Saint-Denis est équivalente pour la Seine-et-Marne, l'Essonne et le Val d'Oise.



16% de la population du département étudiée est famille monoparentale



11% des arrivants en Seine-Saint-Denis sont des familles monoparentales



En résumé

La Seine-Saint-Denis se distingue des autres départements franciliens pour les arrivées par :

- une part d'arrivants « 25-39 ans » élevée
- la part d'arrivants « employés-ouvriers » la plus élevée
- une part d'arrivants « chômeurs déclarés » élevée
- une part d'arrivants « locataires du parc privé » relativement faible et la part d'arrivants « locataires du parc social » la plus élevée
- la part d'arrivants « familles monoparentales » relativement élevée

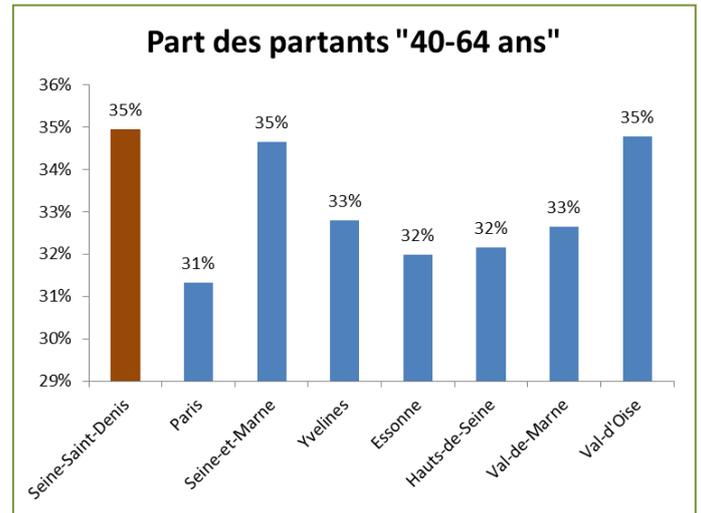
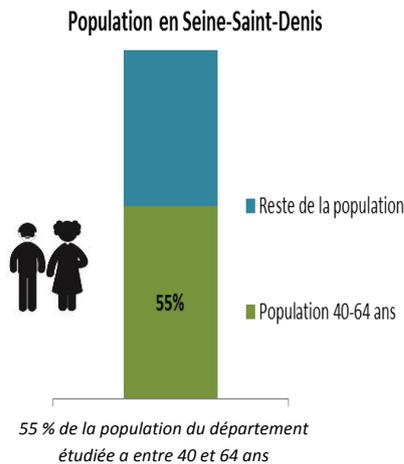
2. Les partants : les « 40-64 ans » Séquano-dionysiens sont plus nombreux à quitter le département que dans les autres départements franciliens



Répartition des partants par tranche d'âge

	Seine-Saint-Denis		Seine-et-Marne			Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
	Denis	Paris	Marne	Yvelines	Essonne	Seine	Marne	Oise
Moins de 15 ans	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
15-24 ans	8%	10%	13%	15%	13%	10%	10%	11%
25-39 ans	47%	48%	41%	41%	44%	49%	48%	44%
40-64 ans	35%	31%	35%	33%	32%	32%	33%	35%
65 ans et plus	6%	7%	7%	7%	7%	6%	6%	7%
Hors résidence principale/logement ordinaire	4%	4%	4%	5%	4%	3%	3%	3%
Partants entre 2014 et 2015	61 937	128 369	44 357	52 780	43 048	75 274	58 967	41 811

35 % des partants ont entre 40 et 64 ans. C'est la deuxième population la plus représentée dans les migrations résidentielles en sortie de la Seine-Saint-Denis (derrière les 25-39 ans). Les 40-64 ans ont plus quitté le département (en proportion) qu'ils ne l'ont fait dans le reste de l'Île-de-France.

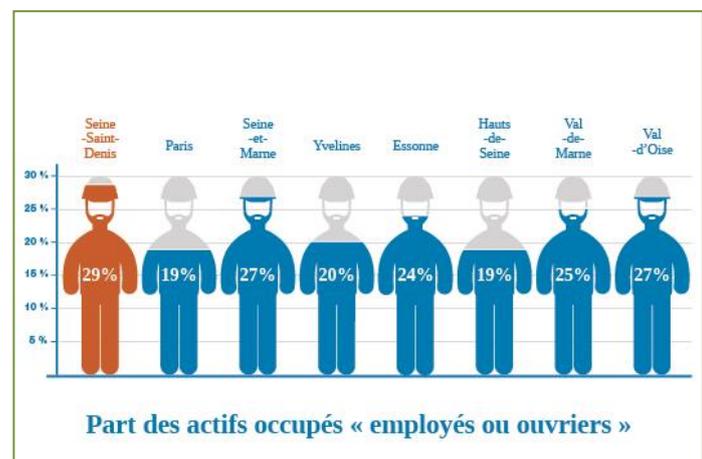
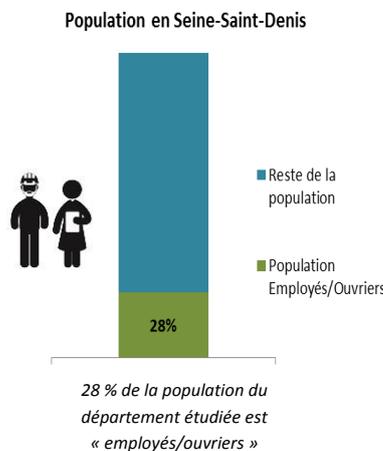


35% des partants de Seine-Saint-Denis sont des individus âgés de 40 à 64 ans

Répartition des partants par catégorie socio-professionnelle

	Seine-Saint-Denis		Seine-et-Marne			Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
	Denis	Paris	Marne	Yvelines	Essonne	Seine	Marne	Oise
Cadres et chefs d'entreprises	14%	28%	14%	20%	17%	27%	20%	14%
Professions intermédiaires	16%	16%	17%	16%	17%	17%	18%	17%
Employés et ouvriers	29%	19%	27%	20%	24%	19%	25%	27%
Retraités	9%	8%	11%	11%	11%	8%	9%	10%
Autres (agriculteurs et sans emploi)	32%	29%	31%	32%	31%	29%	29%	32%
Partants entre 2014 et 2015	61 937	128 369	44 357	52 780	43 048	75 274	58 967	41 811

29 % des partants sont « employés /ouvriers ». Il s'agit alors des principaux travailleurs qui sont partis habiter hors du département. C'est un point de moins que ce qu'ils représentent dans la population totale étudiée.



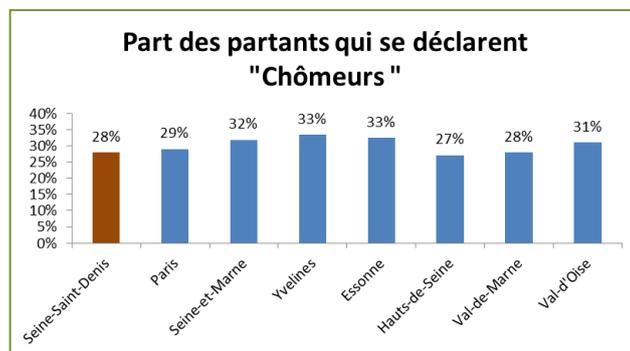
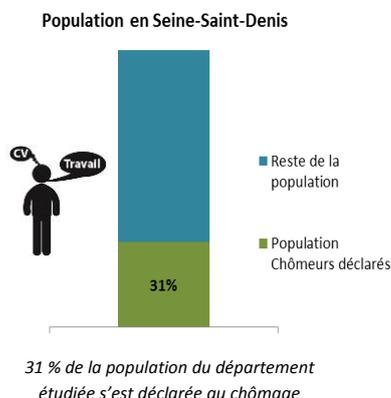
29% des partants de Seine-Saint-Denis sont des employés/ouvriers

La part des « employés /ouvriers » qui ont quitté la Seine-Saint-Denis est plus élevée que dans les autres départements franciliens.

Répartition des partants par situation d'emploi

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Chômeurs déclarés	28%	29%	32%	33%	33%	27%	28%	31%
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, hommes ou femme au foyer...)	5%	6%	5%	5%	5%	4%	5%	5%
Autres (personnes en emploi ou âgées de moins de 14 ans)	67%	65%	63%	62%	63%	69%	67%	64%
Partants entre 2014 et 2015	61 937	128 369	44 357	52 780	43 048	75 274	58 967	41 811

28 % des personnes qui sont parties habiter hors de la Seine-Saint-Denis se déclarent au chômage. Cette part est semblable à celles des Hauts-de-Seine (27 %) et du Val-de-Marne (28 %) et inférieure à la proportion de chômeurs déclarés dans la population totale étudiée.



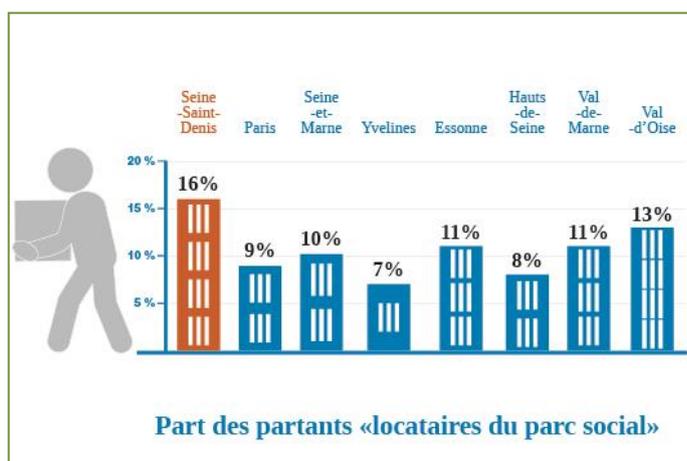
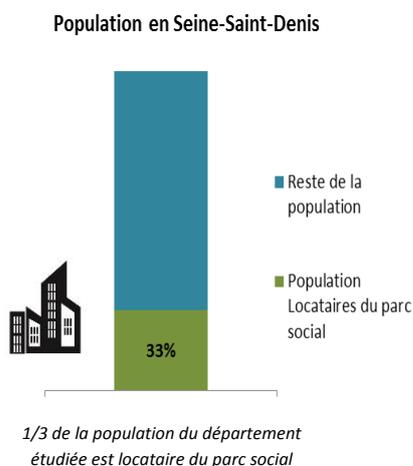
28% des partants de Seine-Saint-Denis sont des individus qui se sont déclarés au chômage

Répartition des partants par statut d'occupation

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Propriétaires	28%	33%	31%	32%	31%	34%	32%	30%
Locataires du parc social	16%	9%	10%	7%	11%	8%	11%	13%
Locataires du parc privé	48%	51%	51%	53%	51%	52%	50%	51%
Autres	7%	7%	8%	8%	7%	6%	7%	6%
Partants entre 2014 et 2015	61 937	128 369	44 357	52 780	43 048	75 274	58 967	41 811

48 % des Séquano-dionysiens qui sont parties du territoire sont locataires du parc privé et 28% sont des propriétaires. Il y a moins de partants « locataires du parc privé » et « propriétaires » en Seine-Saint-Denis (en proportion) que dans les autres départements d'Île-de-France.

16 % des départs de Seine-Saint-Denis sont des personnes locataires du parc social, part inférieure à celle des résidents du parc social en Seine-Saint-Denis mais supérieure à la part des partants « locataires du parc social » dans les autres départements franciliens.



16% des partants de Seine-Saint-Denis sont des individus locataires du parc social

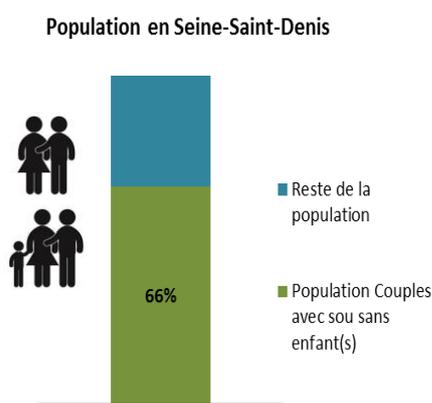
Répartition des partants par type de ménage

	Seine-Saint-		Seine-et-			Hauts-de-	Val-de-	
	Denis	Paris	Marne	Yvelines	Essonne	Seine	Marne	Val-d'Oise
Personnes seules	17%	22%	20%	22%	21%	21%	20%	19%
Familles monoparentales	11%	8%	10%	8%	9%	7%	9%	11%
Couples avec ou sans enfant(s)	62%	58%	60%	58%	60%	61%	62%	61%
Autres	10%	12%	10%	12%	10%	10%	10%	9%
Partants entre 2014 et 2015	61 937	128 369	44 357	52 780	43 048	75 274	58 967	41 811

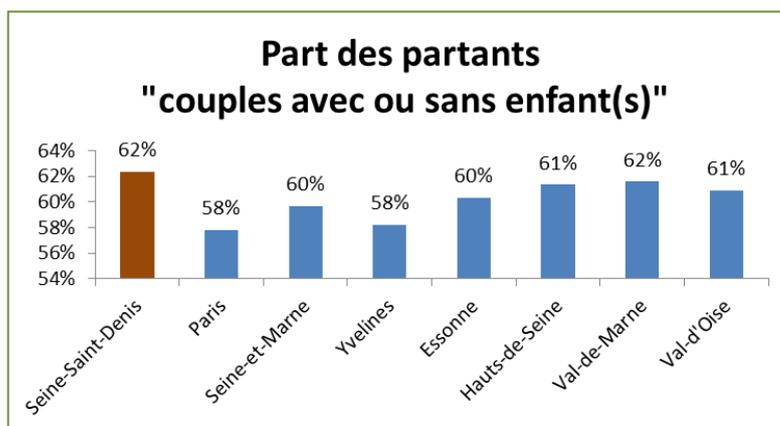
Les personnes seules représentent 17 % des départs de la Seine-Saint-Denis. Ce taux est le plus faible des départements des départements franciliens.

Les couples avec ou sans enfant(s) sont le ménage le plus représenté dans les départs de la Seine-Saint-Denis soit 62 % des personnes qui ont quitté le département, part inférieure de 4 points à la part des couples avec ou sans enfant(s) dans la population totale étudiée.

Ainsi, les personnes seules partent moins (en proportion) de Seine-Saint-Denis qu'elles ne le font ailleurs en Île-de-France alors que les couples avec ou sans enfant(s) quittent plus le département (en proportion) qu'ils ne le font pour le reste de la région francilienne.



2/3 de la population du département étudiée est une couple avec ou sans enfant(s)



62% des partants de Seine-Saint-Denis sont des couples avec ou sans enfant(s)

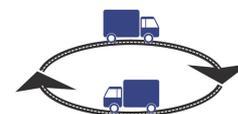


En résumé

La Seine-Saint-Denis se distingue des autres départements franciliens pour les départs par :

- la part de partants « 40-64 ans » la plus élevée,
- la part de partants « employés-ouvriers » la plus élevée
- une part de partants « chômeurs déclarés » plus faible,
- la part de partants « locataires du parc privé » la plus basse et la part de partants « locataires du parc social » la plus élevée,
- la part de partants « personnes seules » la plus basse et la part de partants « couples avec ou sans enfant(s) » plus élevée.

3. Les tournants : les cadres et chefs d'entreprises ont moins déménagé à l'intérieur de la Seine-Saint-Denis par rapport au reste de l'Île-de-France



Répartition des tournants par tranche d'âge

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Moins de 15 ans	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
15-24 ans	5%	11%	8%	6%	7%	5%	6%	7%
25-39 ans	48%	52%	49%	47%	49%	50%	49%	49%
40-64 ans	40%	30%	37%	40%	38%	38%	38%	37%
65 ans et plus	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%
Hors résidence principale/logement ordinaire	3%	3%	3%	3%	3%	2%	3%	3%
Tournants entre 2014 et 2015	78 894	150 276	85 118	86 393	77 921	84 088	72 014	64 471

40 % des tournants ont entre 40 et 64 ans. C'est la deuxième population la plus représentée dans les migrations résidentielles à l'intérieur de la Seine-Saint-Denis (derrière les 25-39 ans).

Cette population est plus présente dans les tournants de Seine-Saint-Denis (et des Yvelines) que dans les tournants des autres départements d'Île-de-France.



40% des tournants de Seine-Saint-Denis sont des individus âgés de 40 à 64 ans

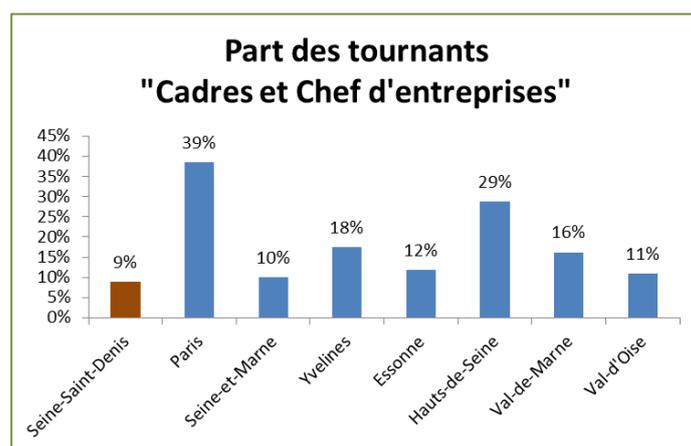
Répartition des tournants par catégorie socio-professionnelle

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Cadres et chefs d'entreprises	9%	39%	10%	18%	12%	29%	16%	11%
Professions intermédiaires	13%	16%	18%	18%	18%	16%	16%	18%
Employés et ouvriers	33%	15%	33%	25%	29%	18%	26%	30%
Retraités	5%	4%	5%	5%	5%	5%	6%	6%
Autres (agriculteurs et sans emploi)	41%	26%	34%	35%	36%	32%	36%	35%
Tournants entre 2014 et 2015	78 894	150 276	85 118	86 393	77 921	84 088	72 014	64 471

33 % des tournants sont « employés/ouvriers ». Il s'agit alors des principaux travailleurs qui déménagent à l'intérieur du territoire.

La part des « employés/ouvriers » qui changent de logement à l'intérieur la Seine-Saint-Denis est la plus forte par rapport aux autres départements franciliens (avec celle de ceux qui ont changé de logement à l'intérieur de la Seine-et-Marne).

Avec une part de 9 %, les « Cadres et chefs d'entreprises » séquanodionysiens sont en Île-de-France ceux qui déménagent le moins à l'intérieur de leur département de résidence actuel.

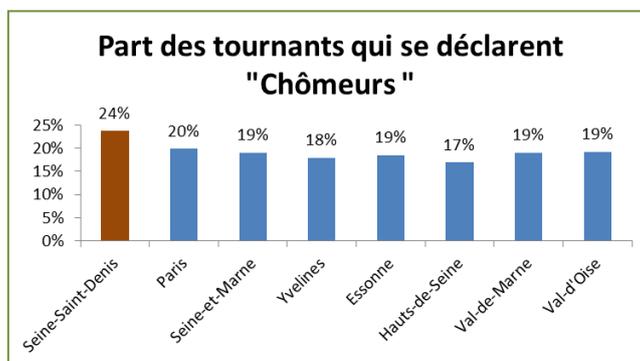


9% des tournants de Seine-Saint-Denis sont des Cadres et chefs d'entreprises

Répartition des tournants par situation d'emploi

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Chômeurs déclarés	24%	20%	19%	18%	19%	17%	19%	19%
Inactifs (retraités, élèves, étudiants, hommes ou femme au foyer...)	7%	5%	4%	4%	5%	4%	6%	6%
Autres (personnes en emploi ou âgées de moins de 14 ans)	69%	75%	76%	78%	77%	79%	75%	75%
Tournants entre 2014 et 2015	78 894	150 276	85 118	86 393	77 921	84 088	72 014	64 471

24 % des personnes qui déménagent à l'intérieur de la Seine-Saint-Denis sont des chômeurs déclarés. Cette population est la plus forte de tous les départements franciliens.



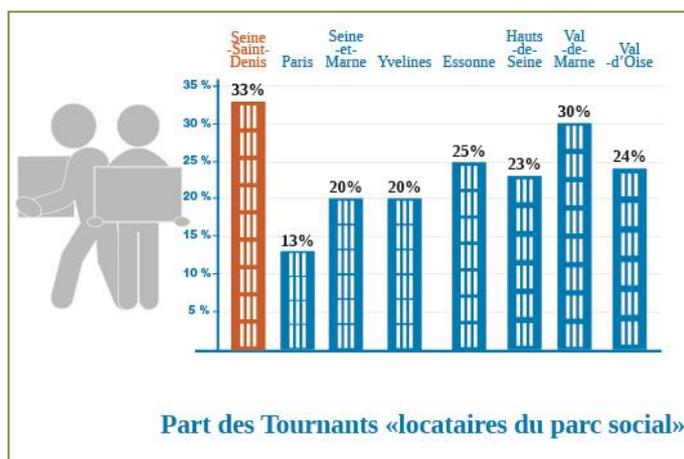
24% des tournants de Seine-Saint-Denis sont des individus qui se sont déclarés au chômage

Répartition des tournants par statut d'occupation

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Propriétaires	23%	22%	38%	39%	37%	33%	30%	37%
Locataires du parc social	33%	13%	20%	20%	25%	23%	30%	24%
Locataires du parc privé	39%	58%	37%	36%	35%	40%	35%	34%
Autres	5%	7%	5%	5%	4%	4%	5%	6%
Tournants entre 2014 et 2015	78 894	150 276	85 118	86 393	77 921	84 088	72 014	64 471

Les personnes qui déménagent à l'intérieur de la Seine-Saint-Denis sont principalement des locataires du parc privé (39 %) et des locataires du parc social (33 %).

La population « locataire du parc social » est nettement plus importante dans les tournants en Seine-Saint-Denis que dans les tournants des autres départements franciliens. Par contre la part des tournants « propriétaires » (23%) est faible, seul Paris a un part plus petite parmi les départements franciliens.

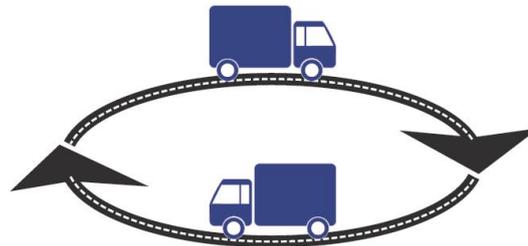
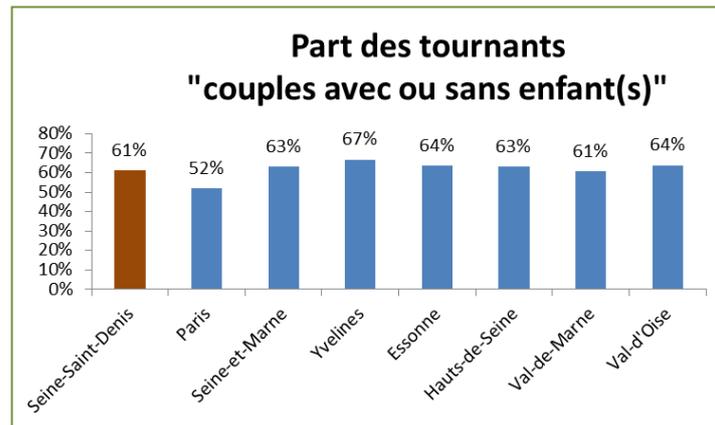


33% des tournants de Seine-Saint-Denis sont des individus locataires du parc social

Répartition des tournants par type de ménage

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Personnes seules	13%	27%	13%	13%	13%	17%	15%	13%
Familles monoparentales	16%	8%	17%	14%	17%	13%	16%	16%
Couples avec ou sans enfant(s)	61%	52%	63%	67%	64%	63%	61%	64%
Autres	10%	13%	7%	7%	7%	7%	9%	8%
Tournants entre 2014 et 2015	78 894	150 276	85 118	86 393	77 921	84 088	72 014	64 471

61 % des tournants sont des couples avec ou sans enfant(s), c'est la population « tournante » dans le département la plus représentée. Cependant, ce taux est le deuxième plus faible comparé à celui des autres départements d'Île-de-France. Seul Paris a une part de tournants « couples avec ou sans enfants(s) » plus faible (52 %).



En résumé

La Seine-Saint-Denis se distingue des autres départements franciliens pour les mouvements résidentiels à l'intérieur de son territoire par :

- la part de tournants « 40-64 ans » la plus élevée
- la part de tournants « employés-ouvriers » la plus élevée et les parts de tournants « Cadres et chefs d'entreprises » et « Professions intermédiaires » les plus faibles
- la part de tournants « chômeurs » la plus élevée
- les parts de tournants « locataires du parc privé » et « locataires du parc social » les plus élevées
- une part de tournants « couples avec ou sans enfant(s) » faible

III. LE DEPARTEMENT A UNE FONCTION RESIDENTIELLE SPECIFIQUE POUR LA METROPOLE PARISIENNE

Une dynamique résidentielle plus faible qu'ailleurs en Île-de-France (hors Paris)

A l'image des autres départements franciliens, la Seine-Saint-Denis perd plus d'habitants plus qu'elle en gagne du point de vue de ses entrées et sorties résidentielles (France entière). Son très faible taux d'entrée (31 personnes pour 1 000 habitants) ne permet pas de compenser un faible taux de sortie (40 personnes pour 1 000 habitants) ce qui en fait le deuxième département francilien le moins attractif sur le plan résidentiel, derrière Paris (-14%).

Enfin, le faible taux de déménagement à l'intérieur du département interroge sur la capacité des habitants à s'inscrire dans un parcours résidentiel, ou sur la capacité du territoire à offrir la possibilité d'un parcours résidentiel. Ces résultats statistiques mériteraient d'être étayés avec une approche qualitative, mais aussi urbaine, afin de dissocier ce qui relève de l'image que véhiculerait le département de son réel potentiel d'accueil. En revanche, il semblerait qu'il y ait bien globalement un effet « nasse », c'est-à-dire une moindre capacité des habitants à déménager qu'ailleurs.

La Seine-Saint-Denis est le premier territoire d'échanges résidentiels avec le reste de l'Île-de-France

Le département a une fonction résidentielle très francilienne avec des arrivants qui viennent principalement d'Île-de-France et des sortants qui vont s'installer majoritairement dans le reste de l'Île-de-France. La Seine-Saint-Denis serait alors un territoire privilégié des parcours résidentiels des franciliens, donnant raison à l'idée communément partagée d'un territoire « sas » ou de transition.

La Seine-Saint-Denis est intégrée dans les dynamiques résidentielles métropolitaines

La description statistique des profils migratoires en Seine-Saint-Denis, montre que les mouvements résidentiels dans le département sont structurellement similaires à ceux des autres départements de la petite couronne (Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne). Le département serait alors bien intégré dans les dynamiques résidentielles métropolitaines qu'il s'agisse de la mobilité des jeunes, des seniors, des professions intermédiaires (infirmières, enseignants, etc.) ou des familles.

La Seine-Saint-Denis est le premier département d'accueil des employés et des ouvriers en Île-de-France

Des différences sont néanmoins à noter pour certains profils. En effet, les migrations résidentielles des employés/ouvriers sont plus significatives en Seine-Saint-Denis qu'ailleurs en Île-de-France, que ce soit pour les arrivées, les départs et les déménagements internes. Aussi, en étant le premier département d'accueil des employés/ouvriers d'Île-de-France, le département joue un rôle majeur pour le développement économique de la métropole en favorisant un ancrage résidentiel de ces métiers en lien avec des secteurs d'activités telles que : la construction, les services aux particuliers et aux entreprises, la logistique, l'industrie, etc.

La Seine-Saint-Denis ne retient pas ses cadres et ceux qui ne quittent pas le département restent ancrés dans leurs communes de résidence.

	Seine-Saint-Denis	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne	Vald'Oise
Taux d'arrivants Cadres et chefs d'entreprises (‰)	56,90	49,50	39,63	44,87	40,84	64,19	55,33	39,76
Taux de partants Cadres et chefs d'entreprises (‰)	62,07	59,54	41,97	44,68	44,39	57,65	57,35	44,41
Taux de migration nette des Cadres et chefs d'entreprises	-5,17	-10,04	-2,34	0,20	-3,55	6,55	-2,02	-4,65
Taux de tournants Cadres et chefs d'entreprises (‰)	49,09	94,96	56,94	62,29	56,24	67,23	57,46	52,18
Population cadres et Chefs d'entreprises	143 631	609 367	148 773	243 229	164 429	360 611	203 801	134 265

Lecture : Il y a 49,09 tournants « Cadres et Chefs d'entreprises » pour 1 000 habitants « Cadres et chefs d'entreprises », en Seine-Saint-Denis

Si le coefficient de migration différentielle des cadres et chefs d'entreprises en Seine-Saint-Denis supérieur à 1 démontre que l'attractivité du territoire pour cette catégorie est supérieure à son attractivité pour la population active globale, leur taux de migration nette de -5,17‰ (voir tableau ci-dessus) montre que la Seine-Saint-Denis ne retient pas ses cadres. Cette situation est similaire dans l'Île-de-France (hors Hauts-de-Seine et Yvelines) mais amplifiée dans le département et encore plus à Paris (taux de -10,04‰). Les taux d'arrivants et de partants élevés des cadres

et chefs d'entreprises du département montrent qu'il y aurait un effet « sas » pour cette catégorie en Seine-Saint-Denis. Cependant, les cadres et chefs d'entreprise sont généralement la catégorie la plus mobile en raison de capacités (financières notamment) plus fortes à développer une stratégie résidentielle

On observe également que les cadres et chefs d'entreprises déménagent beaucoup moins à l'intérieur du département (49,09 %) qu'ailleurs. Ainsi les cadres installés dans certaines zones du département y restent, ce qui témoigne du phénomène de gentrification que connaissent les communes séquano-dionysiennes les plus proches de Paris : Montreuil, Les Lilas, Bagnolet, Saint-Ouen, le Pré-Saint-Gervais.

La Seine-Saint-Denis permet aux locataires du parc social de s'inscrire dans un parcours résidentiel

Environ 1/3 des ménages séquano-dionysiens (32,4 %) vivent dans un logement social (22 % en Île-de-France, 15 % en France métropolitaine⁹) et le parc de logements sociaux pèse 32 % sur le département. L'analyse par les profils montre que les locataires du parc social sont plus mobiles en Seine-Saint-Denis que dans le reste de l'Île-de-France. Cette caractéristique propre à la Seine-Saint-Denis permet à des ménages locataires du parc social d'habiter au sein de la métropole mais également de s'inscrire dans une certaine mesure dans un parcours résidentiel au regard de l'intensité des leurs taux d'entrées, de sorties, et de « tournants ».

Autres ressources

- L'Observatoire des Territoires du CGET vient de publier un rapport en 2018 sur les « mobilités résidentielles en France ». Il propose également une application de consultation statistique par département et EPT à l'échelle nationale : http://outils.observatoire-des-territoires.gouv.fr/mob_resid/
- L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) a sorti son rapport annuel 2017 sur la « mobilité résidentielle des habitants des quartiers prioritaires » en s'appuyant notamment que une nouvelle source de données de l'INSEE (FIDELI : fichiers démographiques sur les logements et les individus) qui exploite les fichiers fonciers et fiscaux de l'administration fiscale.
- L'institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France aborde les mouvements résidentiels dans deux de ses études : « Métropolisation et habitat » et « Logement et emploi dans la métropole du Grand Paris » diffusées en septembre 2018.
- « Mobilités résidentielles, navettes et recomposition de systèmes résidentiels en région parisienne » Martin Berger et Jacques Brun, édition PUCA, juin 2006

Annexe

Indicateurs d'intensité des migrations résidentielles des EPT de la Seine-Saint-Denis				
	Plaine Commune	Paris Terres d'Envol	Est Ensemble	Grand Paris - Grand Est
Taux d'arrivants (‰)	49,63	41,24	51,94	51,49
Taux de partants (‰)	54,63	46,58	55,01	50,63
Taux de migration nette (‰)	-5,00	-5,33	-3,07	0,86
Taux de tournants (‰)	40,35	38,02	33,89	39,89
Parts d'arrivants des autres EPT de Seine-Saint-Denis et du reste de l'Île-de-France	68%	74%	76%	75%
Nombre d'arrivants de toute la France	20 933	14 496	21 086	19 890
Parts de partants vers les autres EPT de Seine-Saint-Denis et le reste de l'Île-de-France	75%	72%	74%	73%
Nombre de partants vers le reste de la France	23 042	16 371	22 333	19 557
Population résidentielle en 2015 (âgée 1 an ou plus)	421 810	351 470	405 945	386 268

⁹ Source : INSEE 2015

La connaissance objective des mobilités résidentielles en Seine-Saint-Denis par l'intensité des entrées et sorties, ainsi que par les profils éclaire sur les dynamiques d'évolution de la structure socioéconomique de la population départementale mais aussi sur l'attractivité du territoire, ses spécificités d'accueil et ses niveaux d'interrelation avec les autres territoires.

Ce numéro de décryptage aborde les mouvements résidentiels en Seine-Saint-Denis dans un contexte francilien et métropolitain qui mute, dans la perspective d'appréhender les besoins des habitants et des territoires de Seine-Saint-Denis.



Publication réalisée par le Service de l'Observatoire départemental (SOD) de la Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation (DSOE).

Directrice : Béatrice Le Gall

Directeur adjoint : Gilles Alfonsi

Chef de Service : Benoit Oudin

Rédaction : Frank Bikun Bi Nkott,

Cartes et infographies : Nathalie Auclair, Frank Bikun Bi Nkott

Relecteurs : Benoit Oudin, Gilles Alfonsi, Marie-Laure Hodé, Marie-Andrée Blamèble

Mail : observatoire@cg93.fr

Tél : 01 43 93 76 35

Retrouvez l'ensemble de nos publications et ressources sur :

<http://ressources.seine-saint-denis.fr/>

<http://data.seine-saint-denis.fr/>

<http://geoportail93.fr/>

